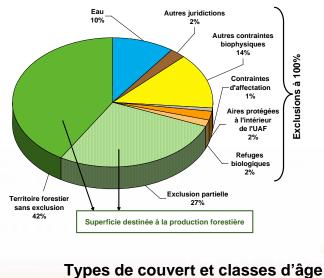
# **UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FÖRËSTIER**

UAF 087-63

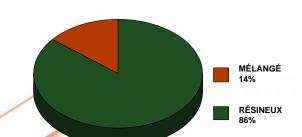
#### 1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Portrait global Superficie<sup>1</sup>: 412 791 hectares

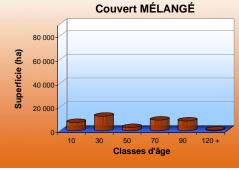


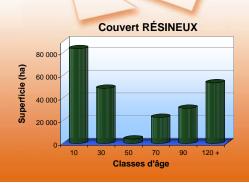
### Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert Superficie<sup>2</sup>: 284 263 hectares









<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> superficie brute sans réduction <sup>2</sup> superficie nette après réduction

### 2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité		Possibilité par essence ou groupe d'essences (m³/an) Rendement soutenu (150 ans)				
	forestière	SEPM 1	Peupliers	Bouleau à papier	Total	
Α	2000-2008	378 500	38 800	26 200	443 500	
В	Forestier en chef 2008-2013	214 500	39 300	17 000	270 800	
Variation (B-A)		-164 000	500	-9 200	-172 700	
Variation (%)		-43,3%	1,3%	-35,1%	-38,9%	
Α	Possibilités 2000-2008, sans les réductions pour la limite nordique et les aires protégées annoncées après le 31 mars 2000.					
В	Possibilités 2008-2013, suite à la reprise des calculs avec le logiciel "Spatial/Woodstock-Stanley".					

sapin, épinettes, pin gris et mélèze

Provenance des volumes	Superficie annuelle	Récolte maximale annuelle	
	ha/an	m <sup>3</sup>	%
Bandes riveraines	62	4 073	1,5%
Séparateurs de coupe	2	206	0,1%
Pentes fortes (31 à 40 %)	2	252	0,1%
Habitats fauniques	N/A	N/A	N/A
Encadrements visuels	107	13 983	5,2%
Territoires à multiples usages	N/A	N/A	N/A
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	91	11 831	4,4%
Autres particularités régionales ou locales	22	2 900	1,1%
Sous-total des contraintes opérationnelles <sup>2</sup>	286	33 245	12,3%
Sous-total sans contrainte opérationnelle <sup>2</sup>	1 822	237 555	87,7%
Total	2 108	270 800	100,0%

Pour plus d'information sur les contraintes opérationnelles, voir la fiche thématique « Possibilité forestière ».



## UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FÖRËSTIER

UAF 087-63



Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue. Veuillez noter que les particularités reliées à l'entente « Paix des Braves » ont été considérées. Pour des explications détaillées, veuillez consulter les fiches thématiques « Exigences générales » et « Particularités de l'entente « Paix des Braves » ».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie <sup>2</sup>
		ha/an
	CPRS,CPHRS,CPPTM <sup>1</sup>	527
Avec récolte	Coupe mosaïque - 3 mètres <sup>3</sup>	1 043
Avec recoile	Coupe mosaïque - 7 mètres <sup>3</sup>	538
	Éclaircie commerciale	0
Sans récolte	Plantation, regarni, ensemencement	630
Sans recoile	Éclaircie pré-commerciale	1 045

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection de la haute régénération et des sols, coupe avec protection des petites tiges marchandes.

#### 4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

Le projet d'aire protégée du lac Waswanipi n'a pas encore été rendu public. Son intégration dans le calcul entraînera une diminution de la possibilité de récolte dans les peuplements destinés à la production d'essences résineuses.

Les dépôts argileux sont omniprésents dans l'unité d'aménagement forestier, ce qui se traduit par un envahissement des secteurs récoltés par les peupliers.

#### 5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc. Forestier en chef

Le 12 mai 2008

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Superficie annuelle prévue, à compter du 1er avril 2008.

 $<sup>^{3}\,</sup>$  Pour plus d'information sur les coupes mosa $\ddot{\text{q}}$ ues, voir la fiche thématique « Exigences générales ».